

Communiqué de presse

Le projet éolien "Bel Coster" sur la crête du Suchet suscite 606 oppositions suisses et françaises

Les promoteurs ALPIQ et les trois communes qu'ils entraînent dans leur sillage ont signé l'exploit de permettre en quelques semaines à des centaines de citoyens tant suisses que français de monter aux barricades contre les neuf éoliennes géantes prévues sur la crête du Suchet.

Le projet Bel Coster présenté de façon isolée se trouve en réalité très proche des projets de Sur Grati et du Mollendruz avec lesquels ils formeront une « forêt industrielle » d'une trentaine d'éoliennes. Aucune étude d'impact commune n'a été réalisée.



Les neuf éoliennes vues depuis le restaurant de Bavois (photo PLVD). Les habitants des communes qui en font la promotion avec ALPIQ ne les verront pas beaucoup, sauf s'ils se rendent sur le plateau vaudois où habitent des centaines de milliers de personnes.

Au terme de la mise à l'enquête, ce projet éolien porté par Alpiq a suscité 312 oppositions suisses (signées par 412 opposants) et 143 oppositions françaises (signées par 194 opposants), parvenues aux communes de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement. On y trouve de nombreux privés, mais aussi les principales organisations de protection de l'environnement, l'association régionale SOS Jura Vaud Sud ainsi que Paysage-Libre Vaud. Du côté français, très directement touché par la proximité du projet, l'opposition s'organise, y compris au niveau officiel : le Conseil municipal de Jougne a décidé une résolution d'opposition, votée à l'unanimité moins deux abstentions. On se retrouve dans un contexte similaire à celui du projet combier

Paysage-Libre Vaud

Fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire

d'EolJoux, qui fait subir ses nuisances au voisins français sans les avoir consultés sérieusement.



Deux des neuf éoliennes de Bel Coster vues depuis le village français de Jougue dont les habitants seront aux premières loges (photo 24h)

Ce projet de 9 éoliennes de plus de 200 mètres de hauteur se situe sur la crête au sud-ouest du Suchet, le long de la frontière franco-suisse. Ces machines seront visibles depuis tout le Plateau vaudois et depuis de nombreux points de vue remarquables, tels que la Dent de Vaulion, le Suchet, de Mont d'Or et d'autres. Contrairement aux affirmations des autorités cantonales et communales concernées, ce projet n'est pas conforme au droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire, notamment au vu de son impact paysager, de ses effets négatifs sur la biodiversité et les milieux naturels. Il n'est pas acceptable de consentir ces importants sacrifices pour une production d'électricité qui est intermittente et donc pas en mesure de remplacer le courant nucléaire.

Paysage-Libre Vaud conteste en particulier que ce projet vienne s'ajouter aux deux projets adjacents du Mollendruz et de Sur Grati, ceci sans qu'une analyse globale des impacts ait été menée. Ce saucissonnage des procédures ne donne pas la possibilité à la très large population concernée de se faire un avis complet sur ces projets et de prendre la mesure de leur incidence sur une portion considérable du territoire et du paysage vaudois.

Paysage-Libre entend participer activement à la procédure de conciliation à venir et demandera notamment une analyse conjointe des 3 projets mentionnés plus haut.

Bottens, le 25 avril 2017

Paysage-Libre Vaud

Jean-Marc Blanc, Secrétaire général